

L'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur (1990-2001)

L'enseignement supérieur grandes évolutions depuis 15 ans

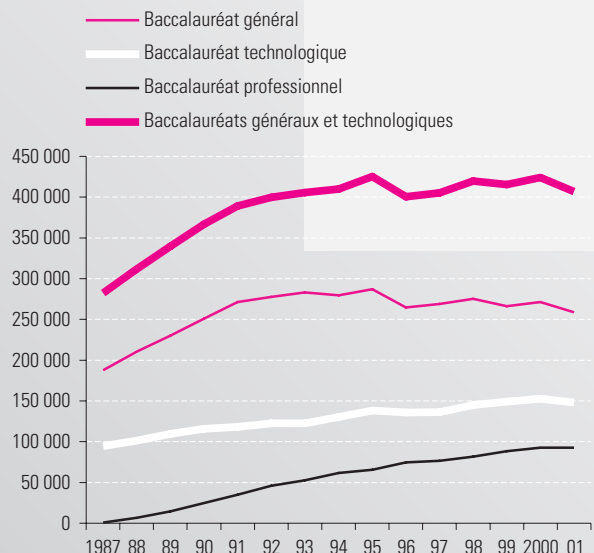
→ Avec les progrès de la scolarisation dans le second degré et une plus forte poursuite d'études des nouveaux bacheliers, la croissance des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur s'était prolongée jusqu'au milieu des années 90.

La stabilisation observée après 1995 traduit le palier atteint par le nombre de diplômés du baccalauréat. Auparavant, la hausse des effectifs se répartissait équitablement entre les trois principales filières (université, formations courtes, grandes écoles), mais depuis le milieu des années 90, il y a eu une désaffection des nouveaux bacheliers pour l'université au profit des autres filières.

La répartition géographique s'est rééquilibrée les dernières années au profit de certaines métropoles régionales, même si Paris reste de loin l'académie la plus développée.

À la fin des années 80, dans une période de baisse démographique des 18-25 ans, la progression du nombre de bacheliers généraux et technologiques et leur aspiration de plus en plus forte à poursuivre leurs études avaient entraîné une croissance spectaculaire de l'enseignement supérieur, qui s'est poursuivie dans la première moitié des années 90 (graphique 1). L'augmentation des effectifs de bacheliers a ensuite marqué le pas et, avec elle, celle des effectifs du supérieur. Après avoir culminé à la rentrée 1995 (2 180 000), les effectifs de l'enseignement supérieur ont décliné dès l'année suivante, les progrès de la scolarisation ayant beaucoup ralenti et ne suffisant plus à compenser la baisse démographique.

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs de bacheliers
France métropolitaine + DOM



Maël THEULIÈRE
Bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur
Direction de l'évaluation et de la prospective

TABLEAU 1 – Effectifs de l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs					
	1990-1991	1995-1996	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Universités et assimilés (y compris IUT et ingénieurs)	1 182 784	1 485 583	1 424 395	1 419 635	1 426 939	1 404 014
– dont disciplines générales et de santé	1 091 131	1 356 247	1 280 035	1 270 160	1 274 094	1 251 225
Écoles normales d'instituteurs (post-bac), CREPS	16 500	-	-	-	-	-
IUFM	-	86 068	81 602	81 981	80 184	84 009
IUT	74 328	103 092	114 587	117 407	119 246	118 060
STS et assimilés	204 920	236 382	246 550	248 832	248 849	246 870
Écoles paramédicales et sociales hors université (a)	74 435	90 658	83 716	86 795	93 386	97 706
Formations d'ingénieurs (b)	57 653	79 780	87 795	91 182	95 208	98 196
– universitaires	17 325	26 244	29 773	32 068	33 599	34 729
– non universitaires	40 328	53 536	58 022	59 114	61 609	63 467
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	19 472	28 342	34 598	38 798	42 030	45 237
CPGE et préparations intégrées	68 392	72 497	74 012	73 781	73 834	74 162
Écoles normales supérieures	2 675	3 051	3 246	3 209	3 159	2 968
Écoles vétérinaires	2 073	1 985	2 206	2 320	2 634	2 569
Autres écoles ou formations	105 481	121 288	118 454	122 105	128 440	138 554
Ensemble (c)	1 717 060	2 179 390	2 126 801	2 136 570	2 161 064	2 159 556
– dont secteur public	1 492 997	1 939 530	1 874 326	1 872 990	1 882 860	1 870 742
– dont secteur privé	224 063	239 860	252 475	263 580	278 204	288 814

(a) En 2001-2002, effectifs de l'année 2000-2001 sauf pour les effectifs d'infirmiers, qui ont été estimés.

Jusqu'en 1998, double-compte avec certaines formations paramédicales universitaires ou en lycées (environ 3 000 étudiants en 1998).

(b) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat (ou « NFI » = nouvelles formations d'ingénieurs).

(c) Sans double compte des IUT et des formations d'ingénieurs dépendantes des universités.

THÈME

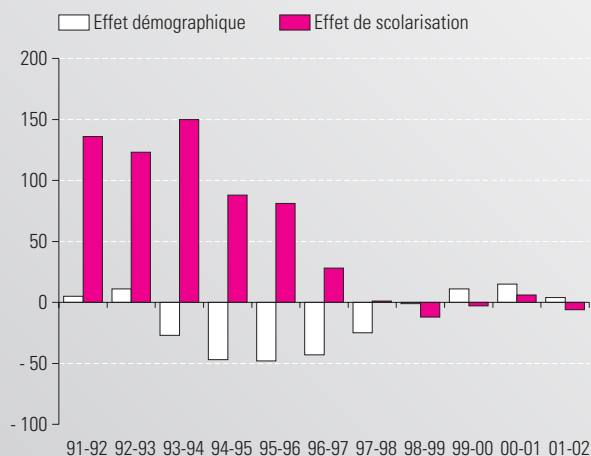
Les dernières années du XX^e siècle se sont caractérisées par une succession de hausses et de baisses, sous l'effet conjugué des variations conjoncturelles de la démographie et de l'évolution de la scolarisation (*graphique 2*). Après être passée de 31 % en 1990 à 42 % en 1995, la proportion de jeunes de 20 ans scolarisés dans le supérieur s'est ensuite à peu près stabilisée.

La rentrée 2002 a paru marquer un tournant dans ce processus de stagnation, avec la reprise de la hausse des effectifs liée à l'amélioration de l'offre de formation, à la détérioration du marché de l'emploi et à l'accroissement de l'accueil d'étudiants étrangers. La rentrée 2003 a confirmé ce phénomène.

Il est donc apparu intéressant d'analyser les grandes tendances de l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur pendant la période 1990-2001.

GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs du supérieur due à la scolarisation et à la démographie

France métropolitaine



UNE ÉVOLUTION GLOBALE CONTRASTÉE

Le nombre d'admis aux baccalauréats général et technologique est passé de 282 000 en 1987 à 425 000 en 1995, puis a diminué pour atteindre 406 000 à la session 2001. Cette évolution est imputable aux séries générales, en baisse de 10 % depuis 1995, alors que les séries technologiques ont continué leur progression (+ 7 %) interrompue seulement en 1996 et en 2001. Le baccalauréat professionnel, créé en 1987, a poursuivi son essor, mais sa vocation reste l'entrée immédiate dans la vie professionnelle : dans l'année

qui suit le baccalauréat, seulement 18 % des nouveaux bacheliers professionnels poursuivent leurs études, alors que c'est le cas de la quasi-totalité des bacheliers généraux et de plus des trois quarts des bacheliers technologiques.

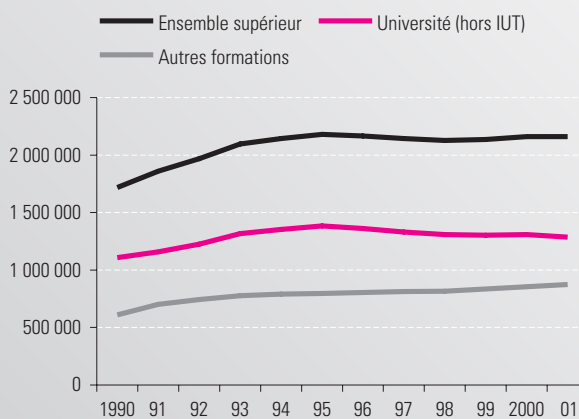
Entre 1987 et 1995, les effectifs du supérieur sont passés de 1 400 000 à près de 2 180 000, soit une augmentation de près de 100 000 étudiants par an et une croissance totale de plus de 55 % en huit ans. Après une phase de décélération en 1994 et 1995, la première baisse des inscriptions est apparue à la rentrée 1996 (- 0,6 %). Les effectifs ont peu évolué ensuite, avec moins de 1 % de variation annuelle : baisse en 1997 et 1998, augmentation en 1999 et 2000 et très faible baisse en 2001 (- 0,1 %).

LA PART DE L'UNIVERSITÉ A REÇULÉ

Les évolutions sont très différentes selon les filières. Au début de la décennie, avec la propension croissante des nouveaux bacheliers à poursuivre leurs études à l'université, l'amélioration du taux d'accès en deuxième cycle et le développement du troisième cycle, la population universitaire avait crû au même rythme que l'ensemble du supérieur, avant de connaître une érosion continue à partir de 1996 (*graphique 3*). Les effectifs inscrits dans les disciplines générales et de santé de l'université (universités hors IUT et formations d'ingénieurs) ont augmenté de près de 25 % entre 1990 et 1995, dépassant 1 350 000 en 1995, ils

GRAPHIQUE 3 – Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur de 1990 à 2001

France métropolitaine + DOM



ont ensuite diminué chaque année, excepté en 2000, et ont perdu plus de 105 000 étudiants en six ans (- 8 %). L'université continue d'accueillir 65 % des étudiants, dont 5 % en IUT et 2 % d'élèves ingénieurs (*tableau 2*), mais les nouveaux bacheliers s'orientent de moins en moins vers les disciplines générales et de santé des universités : en 1995, respectivement 72 % et 23 % des bacheliers généraux et technologiques y poursuivaient leurs études, et ils ne sont plus que 62 % et 18 % en 2001 (*tableau 3*).

Conséquence de cette désaffection et principale cause du recul de l'effectif total, l'effectif du premier cycle a diminué de 16 % entre 1995 et 2001, les DEUG perdant près d'un étudiant sur cinq (*graphique 4*). Cette forte baisse n'a eu que peu de répercussions sur les autres cycles universitaires. Le deuxième cycle a bien subi la baisse des entrants à l'université à partir de 1996, notamment les licences générales,

TABLEAU 2 – Poids des différentes filières du supérieur en 2001-2002

France métropolitaine + DOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filière grandes écoles (a)	Autres formations (b)	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 251 225	246 870	118 060	97 706	462 636	223 132	222 563	2 159 556
%	58 %	11 %	5 %	5 %	21 %	10 %	10 %	100 %
Nouveaux bacheliers	193 034	100 490	44 120	6 032	150 642	46 213	12 019	401 908
%	48 %	25 %	11 %	2 %	37 %	11 %	3 %	100 %

(a) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

(b) Écoles d'arts, d'architecture, établissements universitaires privés, Écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses. Les IUFM sont inclus dans cette rubrique.

Lecture : à la rentrée 2001, 58 % des effectifs de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université et 48 % des bacheliers 2001 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

TABLEAU 3 – Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur (en %)

France métropolitaine + DOM													
	1980	1985	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Bacheliers généraux (1)	94,6	99,4	100,2	106,5	106,8	107,0	107,9	107,7	106,2	105	104,8	103,5	104,9
Université	64,6	64,1	66,6	66,3	68,9	70,1	71,6	68,5	67,2	65,9	64,1	62,4	62,1
IUT	8,0	8,9	8,3	8,9	9,1	9,1	8,4	9,7	9,8	10,3	10,9	11,2	11,5
STS	9,6	12,6	12,1	10,8	9,7	9,1	8,0	8,8	9,2	9,2	9,5	9,3	9,1
CPGE	12,4	13,8	13,3	12,1	11,6	11,5	12,8	13,2	13,0	12,5	12,7	12,6	13,1
Autres établissements (2)	nd	nd	nd	8,3	7,6	7,2	7,1	7,6	7,0	7,1	7,7	8	9,1
Bacheliers technologiques (3)	55,2	69,4	77,3	82,2	85,4	82,3	83,2	83,1	82,3	79,8	79	76,7	77
Université	19,2	28,1	23,3	21,4	23,1	22,6	23,4	21,3	22,0	21,6	21,1	19,1	18,2
IUT	12,9	9,5	7,6	7,7	8,6	9,3	10,1	10,5	10,2	9,7	9,3	9,1	9,3
STS	22,1	30,8	45,5	47,1	47,6	46,2	45,7	47,1	46,7	45,5	45,3	44,9	45,1
CPGE	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9	1	1	1	1
Autres établissements (2)	nd	nd	nd	5,0	5,1	3,3	3,1	3,2	2,5	2	2,2	2,5	3,3

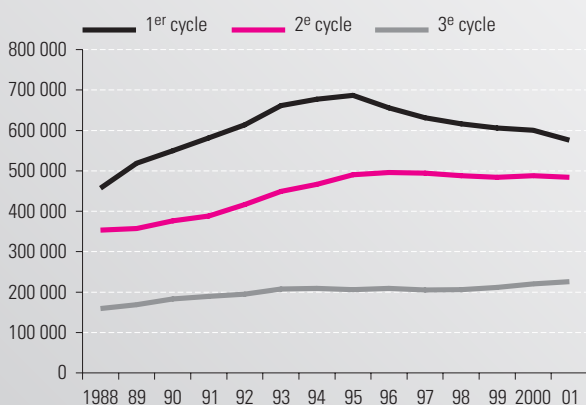
(1) En raison de doubles-comptes, le taux peut dépasser 100 %. Voir les définitions en encadré 1.

(2) Estimations. nd = non disponible.

(3) Y compris série hôtellerie à partir de 1994, STPA et STAE (séries agricoles) à partir de 1995.

GRAPHIQUE 4 – Évolution des effectifs universitaires (hors IUT) par cycle de 1988 à 2001

France métropolitaine + DOM



mais cette baisse n'a été que de 4,3 % de 1996 à 2001. Alors que le taux d'accès en deuxième cycle a diminué depuis trois ans, le nombre d'étudiants qui entrent à l'université directement en deuxième cycle a progressé. Cette évolution est liée à la création des licences professionnelles et au développement des instituts universitaires professionnalisés (IUP), formations vers lesquelles se dirigent de plus en plus de sortants d'IUT ou de STS, ainsi qu'à la forte hausse du nombre d'étrangers entrant directement en deuxième cycle (13 800 en 2001, nombre qui a plus que doublé depuis 1996). L'augmentation a été nette aussi en troisième cycle (+ 10 % depuis 1995), grâce en particulier au succès rencontré par les DESS (+ 72 % depuis 1995). Sur la même période, les effectifs se sont maintenus en DEA tandis que les doctorats ont perdu 5 %. La présence des

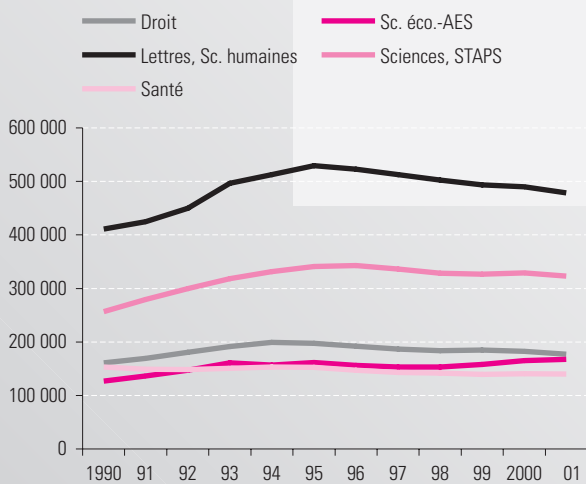
étudiants étrangers est importante : en sensible augmentation depuis 1998, ils représentent, en 2001, 22 % des inscrits en 3^e cycle, et même 29 % en DEA et en doctorat.

Les évolutions sont contrastées selon les disciplines (*graphique 5*). Au début des années 90, toutes les disciplines générales de l'université étaient en progression, en particulier les sciences (+ 33 % entre 1990 et 1995) et les lettres et sciences humaines (+ 29 %). L'engouement pour les lettres était lié en partie au développement des IUFM, les carrières d'enseignant devenant alors attractives dans une conjoncture économique difficile. Dans la seconde moitié de la décennie, la baisse a été diversement répartie.

Particulièrement forte en droit, en lettres et sciences humaines (- 10 % entre 1995 et 2001), elle l'a été encore plus en sciences (- 13 %) et surtout fortement ciblée sur les disciplines de sciences fondamentales (*encadré 1*): physique-chimie (- 46 %), sciences de la nature et de la vie (- 18 %) et mathématiques (- 12 %). Cette baisse a été cependant contrebalancée par une hausse dans les disciplines de sciences appliquées, notamment informatique (+ 51 %), sciences et technologies industrielles (+ 37 %) : Par ailleurs, les effectifs ont augmenté de 11 % en sciences économiques et gestion et ils ont plus que doublé en STAPS. Enfin, en ce qui concerne les disciplines de santé, le resserrement du *numerus clausus* a provoqué une baisse régulière des effectifs sur toute la période.

GRAPHIQUE 5 – Effectifs universitaires (hors IUT) par discipline

France métropolitaine + DOM



Les IUFM, créés en 1991, ont fortement progressé jusqu'en 1993, puis plus modérément jusqu'en 1995. Les effectifs ont ensuite diminué jusqu'en 2000, alors que le nombre de places au concours était stable. La mise en place d'un plan de recrutement pluriannuel a engendré une nouvelle hausse des effectifs à la rentrée 2001.

LES FILIÈRES COURTES ONT PROGRESSÉ

Les filières courtes (STS, IUT, formations paramédicales et sociales) se sont développées tout au long de la décennie. Passant de 350 000 élèves en 1990 à 460 000 en 2001 (+ 31 %), elles abritent en fin de période plus d'un étudiant sur cinq et accueillent 37 % des nouveaux bacheliers qui s'inscrivent dans le supérieur, même si leur croissance s'est ralentie en 2001 (+ 0,3 %). Le succès des filières courtes tient en grande partie à l'augmentation des capacités d'accueil des STS et des IUT et à l'augmentation du nombre de places au concours pour les filières paramédicales. Le développement des structures d'accueil a facilité la poursuite d'études des nouveaux bacheliers technologiques : plus d'un bachelier technologique sur deux se retrouve l'année suivante dans une de ces formations. Cependant, les bacheliers

généraux semblent de plus en plus attirés depuis la rentrée 1995 par les formations en IUT. La proportion de bacheliers généraux qui poursuivent dans cette filière est ainsi passée de 8,4 % en 1995 à 11,5 % en 2001, et a dépassé celle des bacheliers technologiques en 1998 (tableau 3). Ainsi, 67 % des nouveaux bacheliers entrant en IUT sont en 2001-2002 des bacheliers généraux, contre 23 % en STS et 57 % dans les formations paramédicales et sociales.

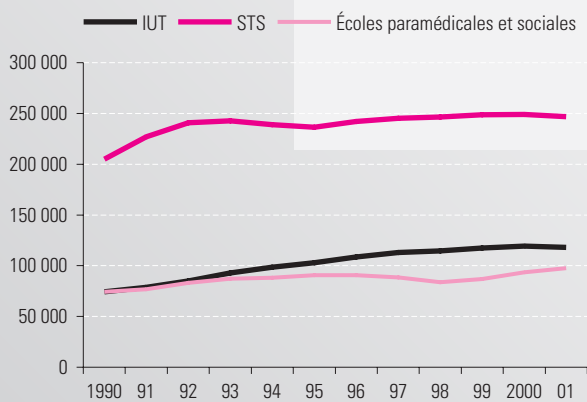
La progression n'a pas été la même pour les trois principales filières courtes (graphique 6). Avec l'élaboration du plan « Université 2000 » et la création de nombreux départements, l'essor des IUT a été très important. Leur progression s'est néanmoins ralentie à partir de 1997 et, après avoir augmenté de plus de 60 % en 10 ans,

le nombre d'étudiants en IUT est en baisse en 2001 pour la première fois depuis leur création (- 1 %).

Les sections de techniciens supérieurs étaient au début des années 1990 le principal moteur de la croissance des filières courtes. Leurs effectifs ont baissé entre 1993 et 1995. Dans le secteur privé, il y a eu, à partir de 1992, une véritable crise conduisant à une perte de plus de 20 % des effectifs en trois ans et à la fermeture de nombreux établissements. Les STS ont ensuite repris leur progression, interrompue seulement en 2001 avec une baisse de 1 %.

GRAPHIQUE 6 – Évolution des effectifs des principales filières courtes de 1990 à 2001

France métropolitaine + DOM



Sur dix ans, le secteur tertiaire en IUT s'est beaucoup mieux développé que le secteur secondaire (+ 74 % contre + 48 % entre 1990 et 2001). Les nouveaux départements ouverts dans les années 90 sont en effet plus souvent à dominante tertiaire. À l'inverse en STS, le secteur de la production a crû nettement plus que le secteur des services (+ 39 % contre + 12 %). La chute du secteur privé entre 1992 et 1995, qui proposait principalement des formations dans ce secteur, explique cette différence de croissance.

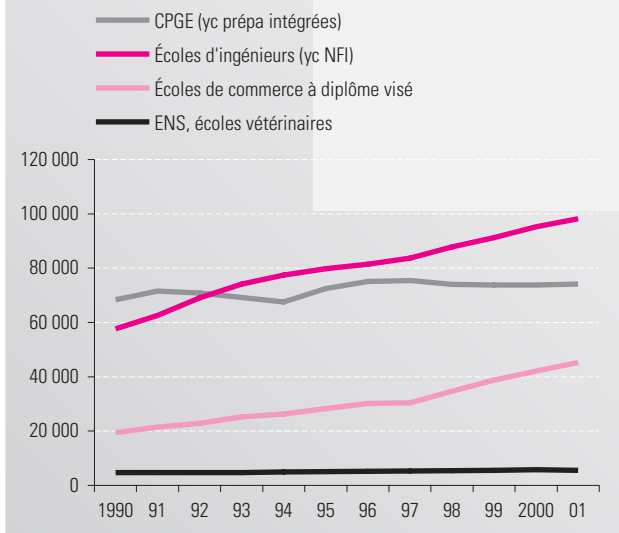
Dernière grande composante de formation au niveau III, les écoles de formation paramédicale et sociale, après une croissance régulière, ont connu deux années de baisse en 1997 et en 1998. Avec le lancement du plan de recrutement d'infirmiers mis en place par le ministère chargé de la Santé et l'augmentation du nombre de places aux concours qui en résulte, les effectifs du secteur paramédical sont à nouveau en croissance soutenue.

□ LES GRANDES ÉCOLES ONT ACCENTUÉ LEUR ESSOR

Spécificité du système éducatif français, la filière des grandes écoles a continué aussi de progresser. Les écoles et les classes préparatoires représentent en 2001 un peu plus d'un étudiant sur dix (*graphique 7*).

GRAPHIQUE 7 – Évolution des effectifs de la filière des grandes écoles de 1990 à 2001

France métropolitaine + DOM



Le plan « Université 2000 », qui avait pour objectif le doublement du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs, a permis un développement spectaculaire de ces filières au début des années 90. Après un certain ralentissement au milieu de la décennie, la croissance s'est de nouveau accélérée à partir de 1997 (près de 4 % par an).

Les formations d'ingénieurs en partenariat, créées en 1991 sous l'appellation « nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI), avaient pour objectif de former des ingénieurs par alternance et principalement en formation continue. Une telle orientation n'a pas eu le succès escompté, et ces formations accueillent en fait beaucoup d'étudiants en formation initiale. En 2001, elles forment 6 200 élèves.

Grâce au fort développement des écoles universitaires, avec un doublement des effectifs entre 1990 et 2001, la part du ministère de l'Éducation nationale s'est fortement accrue dans les écoles d'ingénieurs : en fin de période, ce sont 60 % des élèves ingénieurs qui en dépendent. Le nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs a suivi ces évolutions : 26 000 diplômés d'ingénieur délivrés au lieu de 16 000 dix ans auparavant.

En dix ans, les effectifs des écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale ont plus que doublé. Longtemps parallèle à la progression du nombre d'écoles, la croissance des effectifs s'est accélérée entre 1997 et 2001 (+ 50 %), alors que le nombre d'écoles s'est stabilisé. Le nombre de diplômés délivrés a suivi cette croissance, et il est passé de 5 600 en 1990 à 10 700 en 2001.

En 2001, ce sont 32 % des nouveaux élèves des écoles de commerce à diplôme visé et 48 % des nouveaux élèves ingénieurs qui viennent d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Alors que cette proportion a peu évolué pour les écoles d'ingénieurs, elle a fortement chuté, depuis le passage à deux ans des classes préparatoires commerciales, pour les écoles de commerce reconnues et à diplôme visé, puisqu'en 1995, 51 % des nouveaux élèves d'écoles de commerce venaient d'une CPGE. Cette baisse traduit dans certains cas des difficultés de recrutement dans ces écoles ; ainsi, de plus en plus de nouveaux élèves proviennent d'une filière courte ou de l'université, et l'accueil d'élèves étrangers s'est aussi développé.

Les CPGE restent le moyen d'accès privilégié aux grandes écoles, mais elles ne sont plus l'unique porte d'entrée des écoles de commerce. Après une forte croissance au début de la décennie, les effectifs des CPGE ont baissé entre 1992 et 1994. La réforme de ces classes a ensuite suscité un certain engouement jusqu'en 1996 : le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans ces filières s'est sensiblement amélioré et a retrouvé son niveau de 1990, et la hausse des effectifs a été accentuée par le passage à deux ans des classes économiques. Les effets de la réforme se sont toutefois très vite atténués. Recrutant presque exclusivement des bacheliers généraux (qui représentent 95 % des nouveaux entrants) et en grande majorité des bacheliers scientifiques (72 %), les classes préparatoires semblent avoir été affectées, au cours de ces dernières années, à la fois par la baisse du nombre de bacheliers scientifiques (*encadré 2*) et par une relative détérioration de leur image auprès des nouveaux bacheliers. Seules les classes économiques ont progressé en termes d'effectifs entre 1996 et 2000, la hausse étant toutefois à relativiser compte tenu du passage à deux ans de ces études. Les classes préparatoires ont cependant bénéficié d'un regain d'intérêt en 2001 auprès des nouveaux bacheliers, le taux de poursuite dans ces filières et leurs effectifs étant en légère hausse.

□ DES ÉVOLUTIONS PLUS CONTRASTÉES POUR LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS

Les autres établissements de l'enseignement supérieur (écoles de commerce autres que celles reconnues et à diplôme visé, écoles d'art et d'architecture, établissements universitaires privés et divers autres établissements) constituent un groupe hétérogène aux contours moins bien définis. Appartenant principalement au secteur privé, ils sont plus difficilement repérables, et jusqu'au début des années 90 leur recensement n'était pas exhaustif. Leur évolution ne peut donc pas être aisément interprétée sur dix ans ; les progrès accomplis ces dernières années permettent toutefois de les analyser sur une période plus réduite. Ainsi, depuis 1996, ces écoles sont en constante progression et on recense aujourd'hui 139 000 étudiants au sein de ces établissements.

Les écoles de commerce autres que celles reconnues et à diplôme visé ont connu une désaffection continue entre 1992 et 1997, avec une baisse de plus de 55 % des inscriptions. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail n'étaient pas nécessairement assurés, allié à une conjoncture économique difficile, a pu être la cause de cette désaffection. La tendance s'est inversée ensuite, avec une croissance de près de 50 % de 1998 à 2001.

Après cinq années de baisse, les effectifs des écoles d'architecture ont à nouveau progressé en 2001. La croissance a été continue et soutenue depuis 1996 pour les écoles d'art, qui forment aujourd'hui 35 000 élèves.

Les établissements universitaires privés accueilleraient chaque année depuis la rentrée 1993 près de 22 000 étudiants ; la baisse de près de 5 % observée en 2001 est due seulement à l'amélioration des procédures de recensement des élèves de ces écoles.

□ LE SECTEUR PRIVÉ A GAGNÉ DU TERRAIN AVEC LA BAISSÉ DES EFFECTIFS UNIVERSITAIRES

Sur l'ensemble du supérieur le secteur privé a été plus dynamique que le secteur public (*tableau 4*). En effet, si les effectifs ont baissé de près de 20 000 étudiants entre les rentrées 1995 et 2001, c'est essentiellement dans le secteur public que se retrouve cette baisse (- 69 000 soit - 3,5 %). Les effectifs au sein des établissements du secteur privé ont, en effet, continué de progresser sur la période (+ 49 000 soit + 20,4 %) et sa part dans les effectifs de l'enseignement supérieur est ainsi passé de 11 % à 13,4 %. Toutefois, la baisse du secteur public ne s'observe quasi exclusivement que dans les filières générales des universités (universités hors IUT et formations d'ingénieurs) qui ont perdu 105 000 étudiants. En dehors de ces filières, le secteur public a continué d'augmenter sur la même période (+ 36 000 soit + 6,2 %), mais cette augmentation a été moins importante que celle du secteur privé. Ainsi, au sein des filières où secteur public et secteur privé cohabitent, la part du secteur privé a partout augmenté entre 1995 et 2001. Entre les rentrées 1995 et 2001, la part du secteur privé sur l'ensemble de la filière est

TABLEAU 4 – Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par secteur d'enseignement

France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	1995-1996			2001-2002			Évolution secteur public		Évolution secteur privé			
	Effectifs		Part du secteur public (en %)	Effectifs		Part du secteur public (en %)	absolue	relative (en %)	absolue	relative (en %)		
	totaux	secteur public	secteur privé	totaux	secteur public	secteur privé						
Universités et assimilés (y compris IUT et ingénieurs)	1 485 583	1 485 583	100,0	1 404 014	1 404 014	100,0	- 81 569	- 5,5				
– dont disciplines générales et de santé	1 356 247	1 356 247	100,0	1 251 225	1 251 225	100,0	- 105 022	- 7,7				
IUFM	86 068	86 068	100,0	84 009	84 009	100,0	- 2 059	- 2,4				
IUT	103 092	103 092	100,0	118 060	118 060	100,0	14 968	14,5				
STS et assimilés	236 382	165 373	71 009	246 870	171 211	75 659	5 838	3,5	4 650	6,5		
Écoles paramédicales et sociales hors université	90 658	55 451	35 207	61,2	97 706	57 920	39 786	59,3	2 469	4,5	4 579	13,0
Formations d'ingénieurs	79 780	60 433	19 347	75,7	98 196	74 198	23 998	75,6	13 765	22,8	4 651	24,0
– universitaires	26 244	26 244		100,0	34 729	34 729		100,0	8 485	32,3		
– non universitaires	53 536	34 189	19 347	63,9	63 467	39 469	23 998	62,2	5 280	15,4	4 651	24,0
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	28 342		28 342	0,0	45 237		45 237	0,0			16 895	59,6
CPGE et préparations intégrées	72 497	60 194	12 303	83,0	74 162	60 040	14 122	81,0	- 154	- 0,3	1 819	14,8
Écoles normales supérieures	3 051	3 051		100,0	2 968	2 968		100,0	- 83	- 2,7		
Écoles vétérinaires	1 985	1 985		100,0	2 569	2 569		100,0	584	29,4		
Autres écoles ou formations	121 288	47 636	73 652	39,3	138 554	48 542	90 012	35,0	906	1,9	16 360	22,2
Ensemble	2 179 390	1 939 530	239 860	89,0	2 159 556	1 870 742	288 814	86,6	- 68 788	- 3,5	48 954	20,4

THÈME

passé de 30 % à 30,6 % dans les STS, de 38,8 % à 40,7 % dans les formations paramédicales et sociales, de 24,3 % à 24,4 % dans les écoles d'ingénieurs, et de 17 % à 19 % dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Au final, le secteur public continue toutefois de former 86,6 % des étudiants en 2001-2002 contre 89 % en 1995-1996. Cette proportion est sensiblement la même qu'au début des années 1990.

□ UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PLUS ÉQUILIBRÉE

Toutes les académies ne se sont pas développées au même rythme ni de la même façon au cours des années 90. Même si elles perdurent, les fortes disparités géographiques de l'offre de formation se sont amoindries et les effectifs d'étudiants se sont plutôt rééquilibrés (*graphiques 8 et 9*).

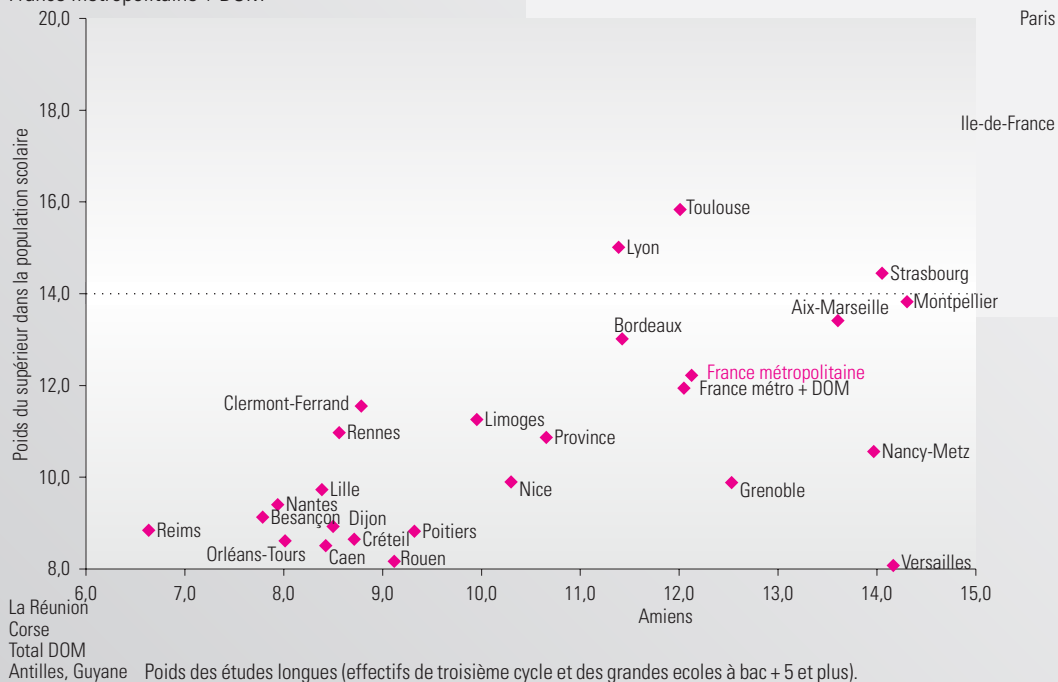
Au sein des académies de l'Île-de-France, la prépondérance de Paris s'est atténuée au profit de Créteil et de Versailles. Seule académie dont les effectifs ont diminué entre 1990 et 2001, Paris reste encore l'académie la plus attractive de France. La population

étudiante y représente toujours près de la moitié de la population scolarisée, elle attire beaucoup d'étudiants originaires des autres académies d'Île-de-France, voire de province ou de l'étranger. L'offre de formation y est riche et diverse, le troisième cycle universitaire et les grandes écoles y sont bien implantés et particulièrement réputés. Par contraste, la population étudiante est relativement faible par rapport à l'ensemble de la population scolarisée dans les académies de Créteil et de Versailles. Cette disparité s'est amenuisée, puisque parmi les académies de métropole, celles-ci sont avec l'académie de Corse celles dont le nombre d'étudiants a le plus progressé au cours de la décennie. Versailles se distingue aussi par une forte présence des études longues (troisième cycle et grandes écoles), tandis que Créteil, beaucoup moins développée en 1990 dans ce domaine, a comblé une grande partie de son retard avec un doublement de ses effectifs de troisième cycle universitaire.

Globalement, il y a en Île-de-France, région qui rassemble près d'un cinquième de la population totale de la France, un peu plus d'un étudiant sur quatre (*tableau 5*). Cette part a reculé au début des années 90, puis elle est restée stable à compter de 1995. La répartition des effectifs s'est rééquilibrée en faveur de

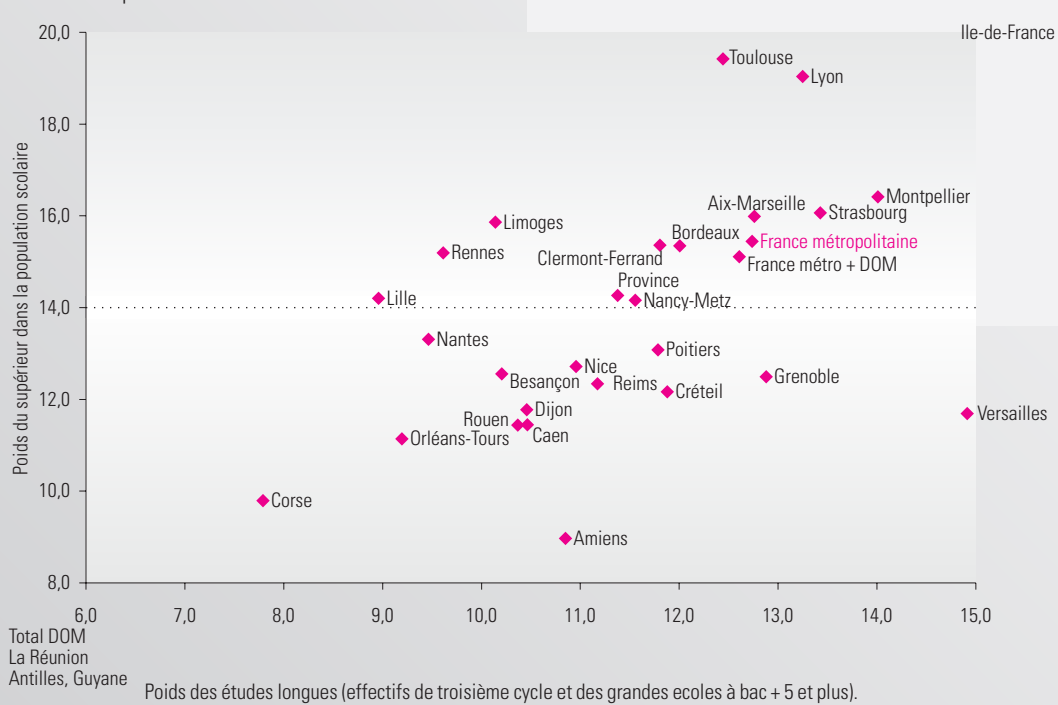
GRAPHIQUE 8 – Poids des études longues et part du supérieur dans les effectifs scolarisés en 1990-1991

France métropolitaine + DOM



GRAPHIQUE 9 – Poids des études longues et part du supérieur dans les effectifs scolarisés en 2001-2002

France métropolitaine + DOM



certaines grandes métropoles régionales. Ainsi, à Lille, Nantes, Rennes, Toulouse, Lyon et dans une moindre mesure à Aix-Marseille, grands pôles du supérieur qui ont aussi un important vivier d'élèves, la progression a été forte dès 1990. À l'inverse,

l'augmentation a été relativement faible à Bordeaux. Quant aux académies de Toulouse et de Lyon, elles se distinguent par un poids plus important du supérieur dans l'ensemble de la population scolarisée.

TABLEAU 5 – Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur : effectifs en 2001-2002 et évolution depuis 1990-1991

France métropolitaine + DOM

Académies	Universités hors IU et ingénieurs		Principales filières courtes				Filières grandes écoles (1)	Autres formations (2)	Total (3)		Part dans la population scolarisée (%) (5)	
			IUT	STS	Écoles paramédicales et sociales	Total			Effectifs 2001-02	% (4)	en 2001-02	en 1990-91
	Effectifs 2001-02	dont 3 ^e cycle	Effectifs 2001-02	Effectifs 2001-02	Effectifs 2001-02	Effectifs 2001-02	Effectifs 2001-02	Effectifs 2001-02	% (4)	en 2001-02	en 1990-91	
Aix-Marseille	68 036	11 587	3 912	10 267	3 978	18 157	7 578	7 679	101 450	26	16	13
Amiens	17 849	3 085	2 876	7 112	3 195	13 183	4 872	2 752	38 656	31	9	6
Besançon	17 572	2 766	2 671	4 853	1 719	9 243	2 410	2 604	31 829	27	13	9
Bordeaux	58 780	10 179	5 131	11 238	4 191	20 560	7 420	8 475	95 235	18	15	13
Caen	21 127	3 507	2 827	5 026	2 312	10 165	2 499	2 643	36 434	24	11	9
Clermont-Ferrand	22 467	3 988	2 680	5 369	2 302	10 351	3 798	4 446	41 062	22	15	12
Corse	3 291	398	296	682	1 561	1 139	73	606	5 109	52	10	7
Dijon	21 099	3 471	2 546	6 070	2 542	11 158	3 688	3 291	39 236	21	12	9
Grenoble	46 680	8 148	7 405	11 236	2 834	21 475	9 259	5 529	82 943	31	12	10
Lille	80 453	10 432	8 711	20 235	8 529	37 475	15 822	16 007	149 757	36	14	10
Limoges	11 292	1 906	1 704	3 563	1 681	6 948	1 353	1 559	21 152	29	16	11
Lyon	76 741	14 248	7 098	12 561	5 619	25 2W78	18 739	16 551	137 309	28	19	15
Montpellier	57 094	10 753	4 029	9 956	4 038	18 023	5 804	6 632	87 553	31	16	14
Nancy-Metz	43 106	7 152	5 944	8 679	4 933	19 556	7 725	5 120	75 507	23	14	11
Nantes	48 171	7 494	5 486	16 378	3 646	25 510	12 504	14 338	100 523	35	13	9
Nice	29 909	4 680	4 373	5 050	2 058	11 481	5 112	5 484	51 986	47	13	10
Orléans-Tours	31 025	4 619	4 711	9 079	3 766	17 556	5 027	4 194	57 802	23	11	9
Poitiers	26 178	4 553	3 136	6 079	2 161	11 376	3 756	2 892	44 202	41	13	9
Reims	18 652	2 838	3 022	5 493	2 064	10 579	5 515	2 913	37 659	25	12	9
Rennes	57 716	7 788	7 087	14 331	4 195	25 613	10 353	9 867	103 549	33	15	11
Rouen	25 528	3 645	3 935	5 817	3 059	12 811	5 978	4 092	48 409	34	11	8
Strasbourg	39 664	7 868	4 041	7 161	3 337	14 539	4 514	5 742	64 459	15	16	14
Toulouse	66 081	10 846	6 411	10 943	4 001	21 355	13 111	10 597	111 144	29	19	16
Total province	888 511	145 951	100 032	197 178	76 321	373 531	156 910	144 013	1 562 965	29	14	11
Paris	190 497	50 963	2 273	17 998	8 631	28 902	34 108	51 769	305 276	-3	48	47
Créteil	71 630	12 543	7 439	11 914	5 903	25 256	6 862	10 724	114 472	47	12	9
Versailles	79 176	15 207	7 929	13 635	5 565	27 129	24 431	13 113	143 849	50	12	8
Total Ile-de-France	341 303	78 713	17 641	43 547	20 099	81 287	65 401	75 606	563 597	16	20	18
France métropolitaine	1 229 814	224 664	117 673	240 725	96 420	454 818	222 311	219 619	2 126 562	25	15	12
Antilles, Guyane	11 143	794	170	3 465	525	4 160	490	1 385	17 178	110	6	3
La Réunion	10 268	605	217	2 680	761	3 658	331	1 559	15 816	131	7	3
Total DOM	21 411	1 399	387	6 145	1 286	7 818	821	2 944	32 994	120	6	3

France métropolitaine + DOM 1 251 225 226 063 118 060 246 870 97 706 462 636 223 132 222 563 2 159 556 26 15 12

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

(2) Ecoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses. Les IUFM sont inclus dans cette rubrique.

(3) Sans double-compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(4) Taux d'accroissement de 1990-1991 à 2001-2002 (%).

(5) Population scolarisée : ensemble de la population inscrite dans l'enseignement scolaire (premier degré, second degré) ou dans l'enseignement supérieur.

Certaines académies de taille moyenne ont aussi su développer des centres de formation post-baccalauréat particulièrement attractifs. C'est le cas de l'académie de Montpellier, dans laquelle le poids du supérieur est resté assez élevé. C'est aussi le

cas de Strasbourg, mais la progression du nombre d'étudiants au cours de la décennie y a ensuite été plus réduite. Limoges est un cas plus atypique encore : plus petite académie de métropole en nombre d'étudiants après la Corse, c'est aussi, par rapport à sa

population scolarisée, celle qui a réussi à attirer le plus d'étudiants dans les années 90, grâce à une importante offre de formations courtes.

D'une manière générale il existe un lien entre la taille de l'académie et la prédominance des études longues ou courtes (voir définitions). Les plus grandes académies concentrent une part importante des grandes écoles et de l'offre de formations en troisième cycle ; à l'inverse, les filières courtes de formation au niveau III y sont sous-représentées. Les petites académies, au contraire, compensent un pôle universitaire moins développé par une plus forte présence des formations de niveau III, plus délocalisées que les grandes écoles et les grands pôles de formations longues. Ainsi, à Limoges et à Amiens, plus d'un étudiant sur trois s'est engagé dans une filière courte alors qu'ils sont moins d'un sur dix à Paris. Par ailleurs, en province, sur les dix dernières années, la progression du

supérieur a un peu plus profité aux grandes académies, à l'offre de formation déjà installée, qu'aux académies de taille plus modeste. Seules Limoges, Poitiers et Clermont-Ferrand dérogent à cette règle. À Poitiers et Clermont-Ferrand, la part du supérieur dans l'ensemble de la population scolarisée s'est en effet nettement accrue au cours des dix dernières années.

Le rythme de progression reste soutenu dans les DOM avec le développement de l'offre de formation. Les effectifs ont encore augmenté de plus de 2 % à la rentrée 2001 (2,6 % à l'université). Cependant, malgré cette progression, les effectifs du supérieur restent faibles par rapport à la population scolarisée. L'offre de formation n'est pas encore au niveau de celle de la métropole, et de nombreux étudiants originaires des DOM sont amenés à poursuivre leurs études en métropole.

Encadré 1 – Définitions

Bacheliers scientifiques : on a regroupé sous cet intitulé les bacheliers de la série générale S (scientifique) et de la série technologique STI (sciences et technologies industrielles).

Effet démographique, effet de scolarisation : la variation des effectifs due à la démographie est celle qu'aurait entraînée seule l'évolution de la taille d'une génération. La variation des effectifs due à la scolarisation est celle que l'on aurait observée à démographie constante.

Enseignement court et enseignement long : les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent théoriquement choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle. L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, sanctionnés chacun par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait, soit sur concours dont la préparation est assurée principalement dans les CPGE, en premier cycle universitaire (DEUG, DUT) ou dans les grandes écoles elles-mêmes, soit sur dossier pour les diplômés de l'université. L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les STS, les IUT et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

Filières scientifiques : elles sont définies comme les disciplines scientifiques de l'université (y compris IUT), les classes préparatoires scientifiques, le secteur production des STS et les formations d'ingénieurs (y compris les cycles préparatoires). Par convention, on a distingué au sein des disciplines générales scientifiques de l'université les « sciences fondamentales » (sciences et structure de la matière et sciences de la nature et de la vie) et les « sciences appliquées » (sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur).

Poids des études longues : rapport des effectifs du troisième cycle universitaire et des grandes écoles après à bac + 5 ou plus à l'ensemble des effectifs du supérieur.

Population scolarisée : ensemble de la population inscrite dans l'enseignement scolaire (premier degré, second degré) ou dans l'enseignement supérieur.

Taux d'accès à l'enseignement supérieur : rapport du nombre de bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante. Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple à l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 % obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

Taux d'accès à une filière : rapport du nombre de bacheliers inscrits dans la filière dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

Encadré 2 – La baisse des effectifs des filières scientifiques

Entre 1995 et 2001, alors que la baisse du nombre total d'inscrits dans l'enseignement supérieur a été inférieure à 1 %, le nombre d'inscriptions dans les principales filières scientifiques a baissé de 41 000, soit - 5,7 %. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1995 et 1998 (- 4,3 %), période de baisse générale des inscriptions dans le supérieur.

Les nouveaux bacheliers qui entrent dans ces filières sont presque exclusivement des bacheliers scientifiques (près de neuf sur dix proviennent des séries S ou STI). L'évolution des filières scientifiques dépend donc principalement des évolutions du nombre de nouveaux bacheliers scientifiques et de leurs choix d'orientation.

Les promotions de bacheliers scientifiques sont à la baisse depuis plusieurs années : - 7 % entre les sessions 1995 et 2001, alors que la baisse n'a été que de 2,7 % pour l'ensemble des autres séries de baccalauréat (tableau 6). De 1998 à 2000, les séries scientifiques se sont relativement mieux comportées que les autres séries générales et technologiques. Mais, à la rentrée 2001, le nombre de bacheliers scientifiques est reparti à la baisse : - 6,2 %, contre - 2,6 % pour les autres séries générales et technologiques.

Entre 1995 et 2001 le taux de poursuite des bacheliers scientifiques dans les filières scientifiques est passé de 86 % à 78 % (tableau 7), les nouveaux bacheliers scientifiques délaissant leurs filières de prédilection dans le supérieur. Ce phénomène a été particulièrement fort de 1997 à 2000 (- 7 points), période pendant laquelle le nombre de bacheliers scientifiques a augmenté tandis que le nombre de ceux qui poursuivent en filière scientifique a continué de baisser. Il y a un renversement de tendance en 2001 : avec une « concurrence » un peu moins forte, les bacheliers S et STI ont retrouvé le chemin des filières scientifiques du supérieur. Ce regain d'intérêt ne compense cependant pas la faiblesse de la promotion 2001.

Le nombre de nouveaux bacheliers inscrits dans une filière scientifique est passé de 162 000 en 1995 à 144 000 à la rentrée 2001, soit une perte de 11 % (tableau 8). La baisse a été plus sensible de 1995 à 1997 (- 9,3 %) que de 1997 à 2001 (- 2 %).

Cette baisse des nouveaux entrants a eu des répercussions sur l'évolution du nombre total d'étudiants dans ces filières. Particulièrement forte jusqu'en 1998, la baisse du nombre d'inscrits a fléchi en 1999, et le nombre d'étudiants scientifiques était même reparti à la hausse en 2000 grâce à un important flux d'entrée, mais en 2001, les filières scientifiques ont à

TABLEAU 6 – Évolution des effectifs de bacheliers entre 1995 et 2001

France métropolitaine + DOM

Série	Effectifs		Évolution de 1995 à 2001	
	1995	2001	absolue	relative (en %)
Série L	71 460	56 673	- 14 787	- 20,7
Série ES	76 555	75 459	- 1 096	- 1,4
Série S	139 031	126 653	- 12 378	- 8,9
Séries générales	287 046	258 785	- 28 261	- 9,8
Série STI	35 249	35 737	488	1,4
Série STT	78 896	78 369	- 527	- 0,7
Autres séries technologiques	24 122	33 838	9 716	40,3
Séries technologiques	138 267	147 944	9 677	7
Séries générales et technologiques	425 313	406 729	- 18 584	- 4,4
Séries professionnelles	65 741	92 499	26 758	40,7
Ensemble	491 054	499 228	8 174	1,7
dont séries scientifiques (S et STI)	174 280	162 390	- 11 890	- 6,8

TABLEAU 7 – Poursuite d'études des bacheliers scientifiques dans les filières scientifiques

France métropolitaine + DOM

	Effectifs		Taux de poursuite (%)	
	1995	2001	1995	2001
Université sciences	56 721	37 935	32,5	23,4
Université santé	20 198	16 123	11,6	9,9
IUT secondaire	17 877	18 360	10,3	11,3
IUT informatique	1 476	2 970	0,8	1,8
Écoles d'ingénieurs + prépa. intégrées	3 340	5 112	1,9	3,1
CPGE sciences	24 021	21 055	13,8	13
STS secondaires	26 732	25 305	15,3	15,6
Ensemble des filières scientifiques	150 365	126 860	86,3	78,1
Total des bacheliers scientifiques	174 280	162 390		

Encadré 2 (suite)

nouveau perdu des étudiants. La tendance à la baisse dans les filières scientifiques n'est pas générale (tableau 9). La croissance s'est maintenue dans les écoles d'ingénieurs et les IUT, pendant que les effectifs ont diminué de près de 7 % en classes préparatoires scientifiques et, à l'université, de 13 % en filières scientifiques et de 8 % en santé.

À l'université, ce sont les disciplines de sciences fondamentales qui ont été particulièrement touchées (-26 %), cette chute étant en partie compensée en sciences appliquées. Par ail-

leurs, comme pour les autres disciplines, la diminution du nombre de nouveaux bacheliers en premier cycle n'a pas gravement affecté les cycles supérieurs. Ainsi, alors que les effectifs du premier cycle ont été réduits de plus d'un quart en six ans, la baisse a été de moins de 5 % en deuxième cycle. Le troisième cycle universitaire a même progressé légèrement, avec les effectifs en DESS qui ont plus que doublé depuis 1995, tandis que le nombre d'étudiants en doctorat a diminué de 19 % sur cette période.

TABLEAU 8 – Répartition des nouveaux bacheliers en filières scientifiques

France métropolitaine + DOM

	Effectifs		Évolution 1995/2001	
	1995	2001	absolue	relative (en %)
CPGE sciences	24 245	21 337	- 2 908	- 12,0
IUT secondaire	18 856	19 555	699	3,7
Santé	21 538	16 873	- 4 665	- 21,7
Université sciences	59 171	40 229	- 18 942	- 32,0
STS secondaire	33 150	37 954	4 804	14,5
IUT tertiaire informatique	2 189	3 355	1 166	53,3
Écoles d'ingénieurs non universitaires	3 365	5 117	1 752	52,1
Ensemble scientifique	162 514	144 420	- 18 094	- 11,1

TABLEAU 9 – Évolution des effectifs des filières scientifiques

France métropolitaine + DOM

Filières	Ensemble			dont 1 ^{er} cycle universitaire			dont deuxième cycle universitaire			dont troisième cycle universitaire		
	1995	2001	Évolution (%)	1995	2001	Évolution (%)	1995	2001	Évolution (%)	1995	2001	Évolution (%)
Université sciences	320 346	277 980	- 13,2	149 688	112 430	- 24,9	123 223	117 712	- 4,5	47 435	47 838	0,8
sciences fondamentales (1)	243 766	180 520	- 25,9	139 330	98 195	- 29,5	72 776	52 608	- 27,7	31 660	29 717	- 6,1
sciences appliquées (2)	76 580	97 460	27,3	10 358	14 235	37,4	50 447	65 104	29,1	15 775	18 121	14,9
Université santé	152 811	140 025	- 8,4	55 821	47 143	- 15,5	32 456	28 009	- 13,7	64 534	64 873	0,5
IUT secondaires	47 256	50 588	7,1	47 256	50 588	7,1						
IUT tertiaires informatique	7 399	9 810	32,6	7 399	9 810	32,6						
CPGE sciences	47 875	44 690	- 6,7									
Écoles d'ingénieurs (3)	79 171	97 797	23,5									
dont ingénieurs universitaires	25 508	34 035	33,4									
STS industrielles	87 049	88 689	1,9									
Ensemble scientifique	716 399	675 544	- 5,7	260 164	219 971	- 15,4	155 679	145 721	- 6,4	111 969	112 711	0,7
Université hors IUT, scientifique	473 157	418 005	- 11,7	205 509	159 573	- 22,4	155 679	145 721	- 6,4	111 969	112 711	0,7
Université hors IUT, non scientifiques	909 334	867 949	- 4,6	480 847	416 611	- 13,4	334 410	337 986	1,1	94 080	113 352	20,5
Ensemble hors filières scientifiques	1 462 991	1 484 012	1,4									
Ensemble du supérieur	2 179 390	2 159 556	- 0,9									

(1) Correspond aux disciplines de « sciences et structures de la matière » et « sciences de la nature et de la vie ».

(2) Correspond à la discipline de « sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur ».

(3) Y compris préparations intégrées.